

Crevette grise – *Crangon crangon*

Espèce lagunaire migratrice (crevette grise)

Statut IUCN Monde : Non évalué

Protection : Espèce non réglementée



Biologie et habitats

La **reproduction** peut avoir lieu au printemps ou en automne, dans **les zones aval des estuaires ou à proximité des côtes**. Dès l'éclosion il y a une **phase planctonique** de développement larvaires (stades protozoé, zoé et métazoé) puis une **phase benthique**. La ponte de printemps produit des **juvéniles qui vont pénétrer dans les zones intertidales, dans les marais et les lagunes pour s'y développer**. Les pontes d'automne produisent, elles, des juvéniles qui vont d'abord migrer vers le large en hiver avant de remonter en estuaire au printemps suivant. Il y a une **migration saisonnière, vers les eaux littorales plus profonde, à l'automne et un retour sur les côtes au printemps**.

Ce sont des prédateur épibenthique avec un large éventail d'organismes, tels que les vers, les amphipodes, les schizopodes, les escargots, les jeunes moules, des algues et même des poissons juvéniles. Aux stades juvéniles et adultes ces espèces sont **inféodées aux fonds meubles sableux et vaseux, des baies et estuaires**.

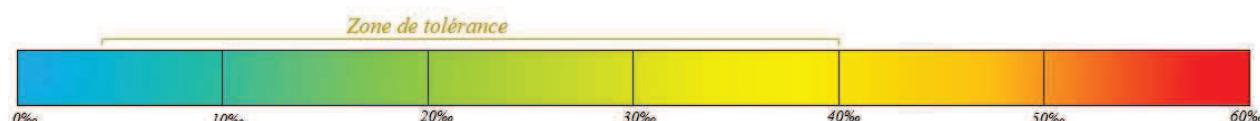
C'est une espèce écologiquement importante, en raison de sa **place centrale dans le réseau alimentaire** : en tant qu'organisme proie de nombreuses espèces marines et d'oiseaux.

Distribution française

Elle fréquente les eaux saumâtres et marines de faible profondeur (<50 m) sur tout le littoral atlantique et méditerranéen ainsi qu'en Corse.

Relations aux caractéristiques physicochimiques

Salinité : espèce euryhaline : [5-40]‰



Oxygène : pas de données

Température :



Principales périodes d'activité biologique

Stade	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Reproduction												
Colonisation milieux côtiers et saumâtre des juvéniles												
Migration vers milieux marin (juvéniles et adultes)												

Besoins migratoires

Les crevettes grises vont coloniser les eaux saumâtres (lagune, estuaire, marais) dès le stade juvénile et peuvent y demeurer jusqu'au stade adulte, ou bien faire des aller/retour en mer. Les enjeux migratoires sont **FORTS**.

Utilisation des zones de marais

Les marais remplissent une fonction de zone de nourricerie mais peuvent également être utilisés par les adultes. Les enjeux en termes de capacité d'accueil sont donc **FORTS**.

Menaces identifiées en zone de marais

Connectivité hydraulique : Difficultés de franchissement des obstacles associés à la gestion des niveaux d'eau

Qualité et diversité des habitats

Abondance trophique

Capacités de franchissement

Elles peuvent franchir des ouvrages en utilisant leur capacité nage mais également leur capacité de marche. Leur vitesse critique de nage varie de 0.3 à 0.5 m/s et leur vitesse maximale de 0.7 à 1 m/s. Les crevettes disposent de capacité d'accélération (>1.2-1.3 m/s) en utilisant un mécanisme de contraction-extension des segments de l'abdomen.